

Saint-Léger-sous-Cholet



Equilibre et qualité de vie

Informations
municipales

HIVER 2024

N°114

Bonne année !!





Equilibre et qualité de vie

MAIRIE-POSTE - 4, rue de Gasma
49 280 ST LEGER SOUS CHOLET
Tél. 02 41 56 23 23 Fax. 02 41 56 26 61
Email : mairie@saintlegersouscholet.fr
Site : www.saintlegersouscholet.fr



Sommaire

Horaires d'ouverture

Lundi : 14h - 17h30

Mardi au Vendredi :

9h - 12h30 et 14h - 17h30

Samedi : 9h - 12h

Editorial 3

Vie associative / Communication

Le CME 4

Le repas des Aînés 5

Marché dominical 5

Course cycliste CHOLET AGGLO TOUR 6

Les Fous du Roy 7

Bibliothèque Saint Légeoise 8

Etat civil 2023 9

Les Mariés 2023 10-11

Vie Sociale

Maison de l'Enfance 12

Un joli spectacle pour les enfants 12

Ecole Publique des Bois 13

Élargissement des espaces sans tabac 13

Foyer d'animation du Landreau 13

Les aventures de Suzette ou la chronique du CLIC 14

Le registre communal (plan grand froid) 14

Ma santé tout simplement 15

Centre Socioculturel Intercommunal 16-18

Cadre de vie

Collecte des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D3E) 19

Gestion des biodéchets 19

Comment obtenir un bon de réduction ? 20

Un p'tit coup de jeune au bureau ovale 21

Urbanisme 22-23

Prêt de matériel 23

Info Diverses

Départs à la retraite 24

Nouvelle commerçante sur le marché dominical 24

Les gestes qui sauvent 24



Textes conçus par
les commissions,
et les services municipaux

Mise en page et Impression :

Imprimerie Des
Mauges
St Macaire,
02 41 55 31 54



Editorial

Depuis le 1^{er} janvier 2011, et le chiffre, historiquement bas, annoncé par l'INSEE de 2456 habitants pour notre commune, notre population n'a cessé de croître. Seul le chiffre donné au 1^{er} janvier 2015 a affiché une légère baisse à 2552 habitants avant de reprendre notre course en avant.

Cette année encore, l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, nous attribue une nouvelle hausse avec une population municipale de 3072 saint-légeois et une population totale de 3143 habitants. Nous pensons que nous arrivons au plus haut des effets attendus par notre programme d'habitat 2008/2018. Nous en aurons le cœur net, dans un an, en janvier 2025, lors du recensement général de notre commune que réalise l'INSEE tous les 5 ans.

Ce début d'année est aussi le moment de faire un point, traditionnel, sur le nombre de demandeurs d'emploi. Selon les derniers chiffres trimestriels de France Travail Pays de la Loire (nouveau nom de Pôle Emploi), 60 Saint-Légeois sont inscrits en catégorie A au 3^{ème} trimestre 2023 contre 71 au 31 décembre 2022. Un chiffre en baisse de 15% sur un an. Un résultat extrêmement positif alors même que le nombre d'actifs est toujours en augmentation à l'image de la courbe de la population.

Depuis plusieurs années, Cholet Agglomération et le Centre Socioculturel Intercommunal Ocsigène discutent de l'avenir des locaux actuels devenus trop petits face à l'augmentation des activités du CSI. Il est devenu indispensable d'accroître la capacité d'accueil. Plusieurs hypothèses ont été évoquées, allant de l'extension du site actuel à la construction d'un nouveau bâtiment sur Saint-Léger ou une autre commune. A nos yeux il est inconcevable de voir le siège du Centre Socioculturel quitter la ville qui l'a vu naître dans les années 80 à l'initiative d'un groupe d'habitants.

Une opportunité s'est présentée en fin d'année 2022 avec la mise en vente de la parcelle du 20 rue d'Anjou, mitoyenne du CSI, d'une superficie de 2417 m². Début 2023, la commune s'est attelée à convaincre un promoteur qui allait acheter la parcelle. Il avait l'objectif de construire 35 logements sur 3 niveaux avec « seulement » 35 places de parking !

Difficile pour nous d'accepter ce projet, légal en termes de règles d'urbanisme, mais qui aurait défiguré le quartier tout en « inondant » la rue d'Anjou de voitures en recherche de stationnement. Heureusement le promoteur a su écouter nos arguments et a accepté de retirer son projet. Je l'en remercie ici très chaleureusement. Dans le même temps nous avons travaillé avec Cholet Agglomération à l'achat de la parcelle pour permettre l'agrandissement d'Ocsigène. Il s'agit également pour la commune de maîtriser le reste de la parcelle et éviter ainsi qu'un nouveau projet immobilier non souhaité n'apparaisse.



L'agglomération a estimé avoir besoin de 842 m² pour l'extension du bâtiment du CSI Ocsigène et la création de stationnements dédiés. La commune récupèrera les 1575 m² restant pour réaliser une opération d'urbanisme d'un caractère plus classique avec de petites parcelles.

Le coût total de l'opération commune Cholet Agglomération / Saint-Léger est estimé à 506 000 € :

- dont 352 000 € pour l'achat de la parcelle de 2417 m², conformément au prix initialement convenu entre le promoteur et la famille ;
- dont 128 000 € pour la déconstruction des différents bâtiments présents sur la parcelle.

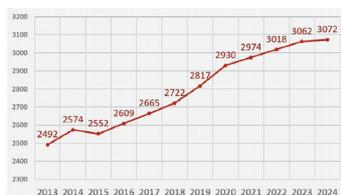
Le coût total est partagé au prorata de la surface récupérée par chaque collectivité, soit environ 330 000 € pour notre commune.

Le dimanche 28 janvier, l'association « Villes et villages où il fait bon vivre » divulguait son palmarès 2024 et la liste des 3128 communes distinguées sur les 34 808 que compte notre pays. Bonne nouvelle pour Saint-Léger-sous-Cholet, nous conservons le label, et progressons un peu dans le classement : 2591^{ème} cette année contre 2616^{ème} en 2023.

En ce début d'année, j'invite les Saint-Légeois à toujours faire plus pour continuer à insuffler un esprit de solidarité et d'entraide afin de soutenir ceux qui en ont besoin.

Au nom du conseil municipal et du personnel communal, je souhaite à celles et ceux qui ont rencontré des difficultés en 2023, de connaître une année apaisée et beaucoup plus heureuse. Et j'adresse à l'ensemble de la population nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussites professionnelle et personnelle pour l'année 2024.

Le Maire,
Jean-Paul OLIVARES



Du fait du décalage des dates de recensement entre les communes, les chiffres avancés par l'INSEE correspondent à la population légale trois années plus tôt. Ainsi les chiffres au 1^{er} janvier 2024 sont ceux du 1^{er} janvier 2021.





Commission Vie associative / Communication

CME



Boîtes de Noël Solidaires

Nouveau projet cette année pour nos jeunes élus, participer à une collecte de Boîtes de Noël pour les personnes les plus démunies.

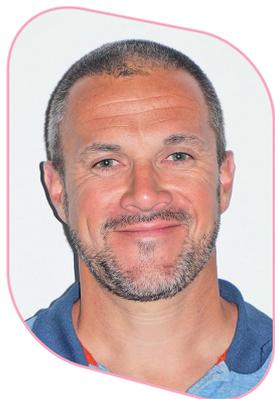
Le principe était de remplir une boîte à chaussures avec :

- Quelque chose de bon (chocolats, bonbons...)
- Quelque chose de chaud (écharpe, gants...)
- Un loisir (livre, joli carnet, jeu pour 1 personne, bougie...)
- Un petit mot doux et/ou un poème et/ou un dessin
- Un produit de beauté



Ces boîtes (plus de 60) ont été déposées à la Mairie ou sur le marché le premier dimanche de décembre. Elles ont été distribuées à des Associations Choletaises.

Les élus remercient toutes les personnes et tous les enfants qui ont participé à cette opération ainsi que les Services Techniques qui ont assuré la livraison.



Permanence
Vie Associative

Olivier BACLE
Samedi sur rendez-vous



Permanence
Communication

Claire BIMIER
Sur rendez-vous

Conseillère municipale,
déléguée au C.M.E. :
Laurence TISSEROND

Nouveaux Elus

BIENVENUE aux nouveaux élus et merci à tous les candidats d'avoir participé aux élections.

14 candidats à l'école des Bois et 7 candidats à l'école Saint Charles ont fait campagne en proposant leurs idées, ceci afin de réaliser des projets pour les citoyens de St Léger et plus particulièrement pour les jeunes de la commune.

Les élections ont eu lieu le jeudi 7 décembre à la Mairie en présence de Monsieur le Maire.



LES NOUVEAUX



Ecole des Bois :

(de gauche à droite)
Lucia PEREIRA MARQUES,
Martin BLOUINEAU, Romane CHUPIN



Ecole Saint Charles :

(de gauche à droite)
Aïnoa SELLE, Charline DORME,
Rose LIGNER (Absente)



ÉLUS SONT...



Le repas des Aînés

Le traditionnel repas des aînés s'est déroulé le dimanche 19 novembre dans la salle de la prairie. 168 personnes ont pu se retrouver et passer une journée conviviale baignée de bonne humeur.



La benjamine, Françoise Gaborieau, 70 ans (absente sur la photo), le benjamin Maurice Potiron, 70 ans, les doyens Thérèse Malicot, 94 ans et Gustave Martin 93 ans ont été honorés

Anthony Letheule, chef du restaurant scolaire, ainsi que son équipe, avaient préparé comme d'habitude un excellent repas. Les membres du conseil municipal, leurs conjoints et des membres du comité des fêtes se sont chargés du service. L'animation musicale réalisée par Corinne et Jacques Lafontaine du groupe « Chante et Danse » a permis à ceux qui le souhaitent de danser.

Attention, la date retenue pour 2024 évolue. En effet, le repas aura lieu le samedi 16 novembre.

Marché dominical

Un marché dominical animé la veille des fêtes de fin d'année

Une animation musicale et la présence du Père Noël ont apporté de la gaieté au marché dominical.

Les commerçants ont distribué des sacs. Ces derniers sur lesquels figure le blason de la commune ont été financés par la municipalité.

Un producteur de miel, présent pour la première fois dimanche 17 décembre et l'arrivée d'un nouveau poissonnier à partir du dimanche 14 janvier 2024 vont contribuer à développer l'attractivité du marché.



Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet

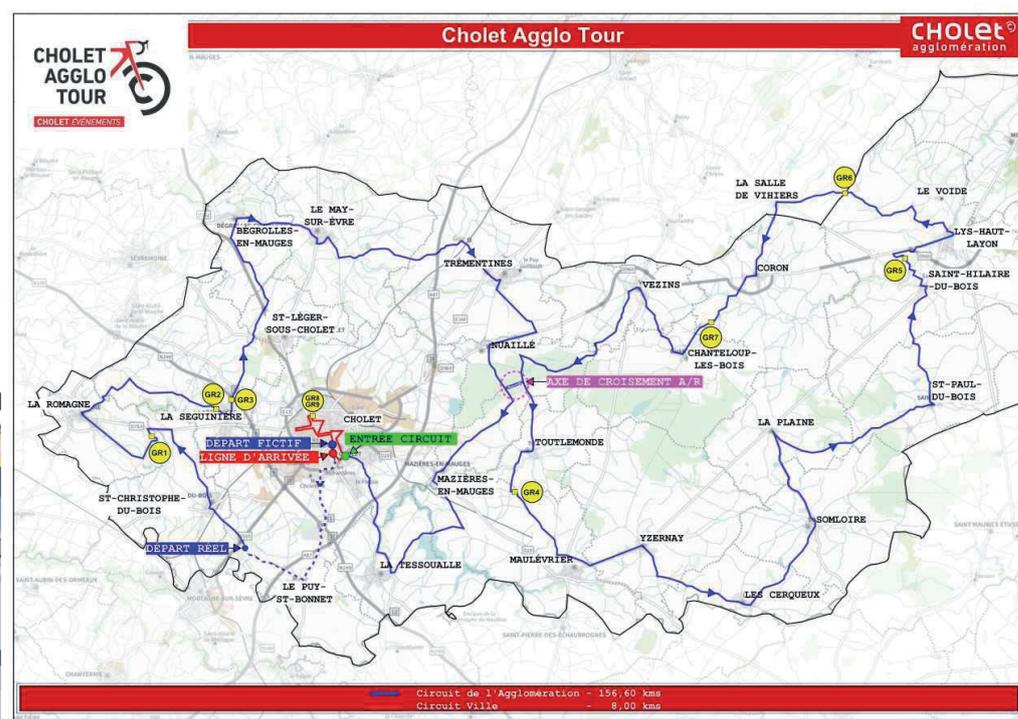
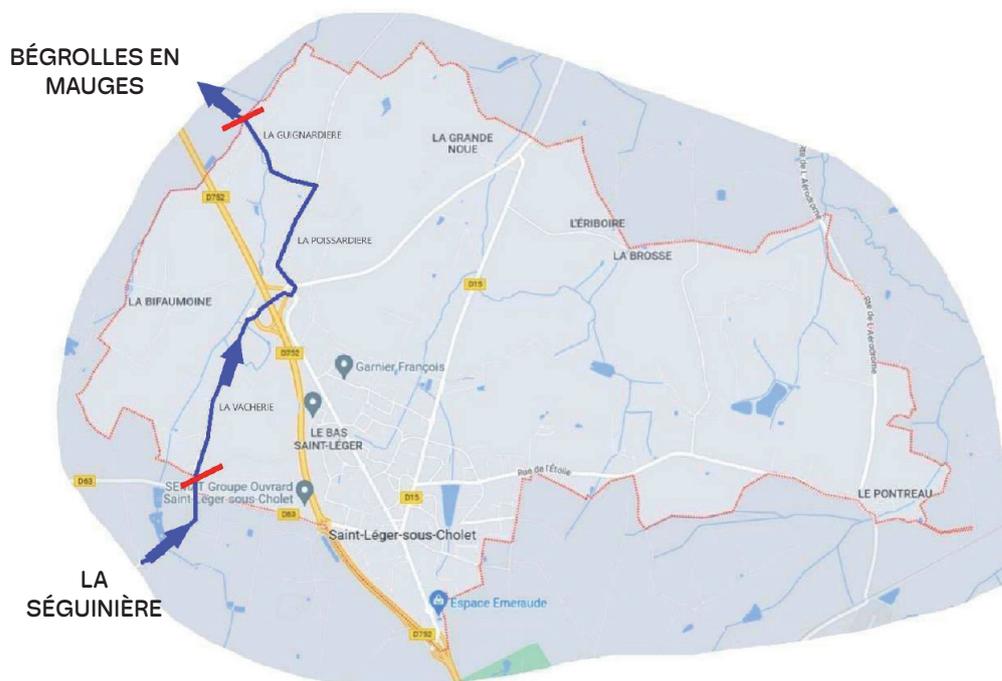


Equilibre et qualité de vie

Course cycliste CHOLET AGGLO TOUR

La course cycliste professionnelle CHOLET AGGLO TOUR, ex Cholet Pays de la Loire, se déroulera à Saint-Léger le dimanche 17 mars 2024

Cette année encore, les saint-légeois auront le plaisir de venir encourager les coureurs professionnels qui passeront par les écarts de notre commune le dimanche 17 mars 2024 entre 12H30 et 12H40, en arrivant de la Séguinière pour rejoindre la route de Bégrolles en Mauges.



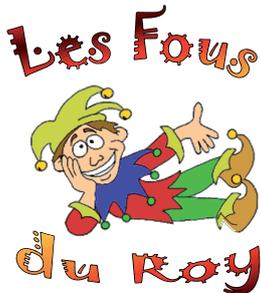


Commission Vie associative / Communication

Les Fous du Roy

Les Fous du Roy est une association de théâtre amateur à St Léger sous Cholet, pour petits et grands ! En effet, cette année, l'association compte 5 troupes :

- trois troupes d'enfants (les Baladins, les Arlequins et les Confettis), dont les séances du mercredi après-midi sont animées par Babeth Terrien.
- une troupe d'adolescents dont les séances du mardi soir sont animées par Olivier Guéry.
- une troupe adulte (le Petit Théâtre de l'Impasse) dont les séances sont animées le vendredi soir par Elisabeth Arnaud.



Président :
M. Alexandre Banach
lesfousduroy@yahoo.com



L'occasion, chaque semaine, de monter sur les planches pour jouer, improviser, se mettre dans la peau de personnages plus différents les uns des autres ! Une activité qui permet à petits et grands de se découvrir, de partager des bons moments de rigolade et de s'épanouir !

Venez nous découvrir **le week-end du 25 et 26 mai 2024** lors de notre spectacle annuel !

Et n'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook pour ne pas manquer les actualités : LesfousduRoy Saint Léger.





Bibliothèque Saint Légeoise

Parce qu'une bibliothèque doit être ouverte à toutes et à tous, la bibliothèque Saint-Légeoise propose désormais un ensemble de livres adaptés à destination des enfants porteurs de handicaps, de leur famille et des personnes qui les accompagnent :

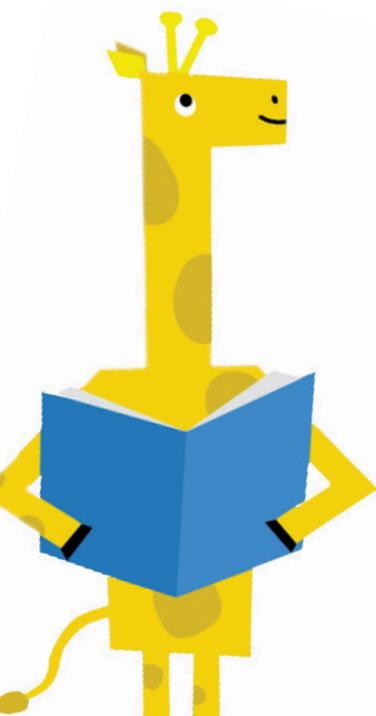
le Fonds EJA (Édition Jeunesse Accessible).

Ce fonds, qui sera conservé à la bibliothèque mais dont les exemplaires seront régulièrement renouvelés en collaboration avec le Réseau des Bibliothèques de Cholet Agglomération, s'articule autour de quatre grands pôles :

- Déficience Auditive (livres utilisant le Langage Parlé Complété ou la Langue des Signes Française, albums sans texte...)
- Déficience Visuelle (livres à toucher, en braille et gros caractères, livres audios...)
- Troubles Dys (livres adaptés sur la dyslexie, la dysorthographe, la dyspraxie)
- Autisme et Déficience Intellectuelle (livres en pictogrammes, en makaton livres sur l'apprentissage de l'autonomie...)



Chacun de ces documents peut être librement emprunté par les usagers du Réseau, que ces derniers soient directement ou indirectement concernés par le handicap ou simplement curieux d'en savoir plus.



- «**Je sais le faire - 1000 gestes pour devenir autonome**», d'Alain Laboile et HifuMiyo : Un livre-outil très ingénieux, riche en illustrations et en photographies, afin d'apprendre et apprécier ensemble chaque petite étape jalonnant le chemin vers l'autonomie : s'habiller seul-e, lire l'heure, distinguer sa droite de sa gauche, se laver comme il faut... Très adapté pour les enfants à partir de 4 ans et les enfants porteurs d'un Trouble Déficit de l'Attention (TDA-H), d'un Trouble du Spectre Autistique (TSA), ou d'un trouble du développement moteur tel que la dyspraxie.



- «**Sami et Julie font des crêpes - spécial DYS**», d'Emmanuelle Massonaud : La chandeleur arrive... Sami et Julie ont donc décidé de faire des crêpes ! Cette collection de «premières lectures» bien connue et très appréciée des enfants existe aussi pour celles et ceux qui connaissent quelques difficultés dans l'apprentissage de la lecture. Réalisée en collaboration avec des orthophonistes, elle propose des histoires courtes et bénéficie d'une mise en page aménagée, d'une mise en couleur des sons complexes et d'un vocabulaire adapté.



Etat civil 2023

Naissances

Les Filles

Léonie LUMINEAU, Djayna ALI, Ana RAPIN, Emmie AUDURIER, Yasmine BOUTINKHAR, Victoria VIAU, Kinsey BRUNEAU, Violette BOMARD, Julia PRIOU, Clara BROCHARD GARRAUD

Les Garçons

Ali OUAHRANI KHALDI, Lucas BILLOUÉ, Noah BABONNEAU, Louison LANDREAU, Léo LIZÉ MORIN, Andréas GOISLOT, Camille BIZON, Octave JALLIER, Aël CESBRON

Mariages

JAMES Maxime et MONG Sopheary
GOURDON Rémi et ELIAS Jacquelyn
SCHWEITZER Julian et DELETRE Anaïs
BOISSEAU Teddy et TRAVERS Adélaïde
ROUSSEL Julien et WAFLART Ophélie
JOSELON Mathieu et TISSEROND Adèle
BOMARD Aurélien et VIGNERON Claire
CHRETIEN Sylvain et SECHER Carole
NERRIERE Sébastien et JAMAIN Marlène
SCHWOB Marc-Hubert et KOMORNICZAK Stéphanie
SAUDEAU Clément et BOURSICOT Anaïs
CHAILLOU Carl et GOURDON Élise
BELLANGER Anthony et VASSELIN Marine
GUIGNARD Steeve et BRAUD Corinne
JACCOU Emmanuel et BERTIER Jessica
BOUCHERIE Lucas et BOUTIN Laura
JANS Florian et GODET Adeline

Décès

Monsieur LEFORT Benoit
Madame BENAYAD née VIZZINI Rosa
Madame TRICOIRE Madeleine née LEGEAY
Madame MEIGNAN Jeannine née PORCHER
Madame BEAUMONT Monique née BAZANTÉ
Monsieur MALICOT Guy
Madame SAMOREAU Madeleine née SEGUIN
Monsieur NÈGRE Daniel

Monsieur BABONNEAU Maurice
Monsieur ARNOUX Jean-Claude
Monsieur COURANT Jacques
Monsieur GAUCHER André
Monsieur GODINEAU Jean
Madame YOU Solange
Monsieur TEXIER Régis

Les Mariés 2023

Saint-Léger-sous-Cholet



Equilibre et qualité de vie



*Sophieary & Maxime
James*



*Jacquelyn & Rémi
Gourdon*



*Anaïs & Julian
Schweitzer*



*Adélaïde & Teddy
Boisseau*



*Ophélie & Julien
Roussel*



*Claire & Aurélien
Bomard*



*Adèle & Mathieu
Gasselon*



*Carole & Sylvain
Chretien*

Les Mariés 2023



Marlène & Sébastien
Serrière



Stéphanie & Marc-Hubert
Schwab



Anaïs & Clément
Saudeau



Elise & Carl
Chaillou



Corinne & Steeve
Guignard



Jessica & Emmanuel
Jaccou



Marine & Anthony
Bellanger



Laura & Lucas
Boucherie



Adeline & Florian
Jars



Commission Vie Sociale

Maison de l'enfance

LE MULTI ACCUEIL : à quoi ça sert ?

Le multi-accueil est un service flexible qui s'adresse aux enfants de 2 mois à 4 ans pour un accueil régulier, occasionnel ou d'urgence. Il permet de se libérer tous les jours pour aller travailler (accueil régulier), quelques heures pour aller à des rendez-vous, faire des courses, prendre du temps pour soi ou pour les frères et sœurs... (Accueil occasionnel) ou d'urgence en cas d'impératif (maladie de l'assistante maternelle par exemple).



lecture, jeux et sorties extérieurs...) l'enfant découvre la socialisation. A son rythme, il apprend à partager les jeux, à faire seul, à découvrir la petite collectivité qui va le préparer à l'école. Accompagné par une équipe de professionnels diplômés, chaque enfant bénéficie d'un cadre sécurisant et adapté où il peut s'épanouir en toute quiétude. Pour les parents, c'est aussi un lieu d'échanges et de conseils (repas, sommeil, développement psychomoteur...)

Depuis septembre, les enfants du multi-accueil vont régulièrement à la bibliothèque. Des bénévoles racontent différentes histoires et albums destinés au jeune public puis chacun peut regarder les livres de son choix.



C'est surtout un lieu de vie. Au travers d'activités diverses et variées (peinture, pâte à modeler, dessin, motricité, chants et comptines, musique,



Permanence Vie Sociale

Chantal RIPOCHE
Sur rendez-vous

Un joli spectacle pour les enfants



C'est un joli spectacle offert par la mairie que les enfants de GS, CP et CE1 sont venus voir le mardi 13 décembre à la salle de la Prairie : « WATA! » représente le voyage musical de deux clowns assoiffés en quête d'un trésor vital : l'EAU ! Comment faire, si même la dernière goutte d'eau a été perdue ? Équipés d'un bric-à-brac d'objets recyclés, ces deux personnages loufoques parcourent un monde en plastique pour récolter jusqu'à la moindre petite pépite d'or bleu...

Pour leur plus grande joie, Les enfants ont assisté à un spectacle plein d'humour mais SANS PAROLES ;

à leur place musique, rythme, mouvement, mime, chant et plus encore : tous les arts de la scène confondus dans une farandole folle et colorée, dans un décor construit à partir de RECYCLAGE, de déchets en plastique et une bonne dose

d'imagination. Les MUSIQUES sont des compositions originales de la Compagnie Bricophonik, jouées en live pendant la représentation.

Les deux acteurs ont su enthousiasmer, faire participer leur jeune public, leur laisser de bons souvenirs à raconter, et leur donner sûrement le goût du spectacle vivant.



Permanence Vie Sociale

Claudia THARREAU
Sur rendez-vous

Conseiller municipal délégué à la Jeunesse et au Centre Socioculturel : Bruno GUEDON



Commission Vie Sociale

Ecole Publique des Bois

Votre enfant est né en 2021.

Il fera sa rentrée en septembre 2024 en classe de Petite Section.

N'hésitez pas à prendre contact dès à présent par mail ou téléphone (les jeudis / vendredis de préférence) pour préparer son inscription.



14-16 rue de la Vendée
49280 St Léger sous Cholet
02 41 58 04 55
ce.0490387e@ac-nantes.fr

Élargissement des espaces sans tabac

Les espaces sans tabac vont être généralisés à toutes les plages, les parcs publics, les forêts et aux abords de certains lieux publics, notamment les établissements scolaires, a annoncé le mardi 28 novembre 2023 le ministre de la Santé et de la Prévention Aurélien Rousseau.

« Les espaces sans tabac – qui sont déjà plus de 7 200 à travers plus de 73 départements – sont avant tout le résultat d'un mouvement impulsé localement par les communes. Nous renversons aujourd'hui la responsabilité et fixons ce principe qui devient la règle », a-t-il précisé.

Rappelons qu'à St Léger, nous faisons partie des communes ayant déjà mis en place, avec le partenariat de la Ligue contre le Cancer, des « Espaces sans tabac », dans le but de protéger tout particulièrement les enfants. Les panneaux « Espaces sans tabac » ont été posés aux abords des écoles, de la Maison de l'Enfance et aux espaces de jeux pour enfants.

Respectons-les !

Quelques Chiffres clés 2018-2022 pour la France :

Le tabac est responsable de 75 000 décès par an, soit un décès sur 8
30 milliards de mégots jetés par an en France
1 mégot pollue 500 litres d'eau
Le coût social annuel du tabac est estimé à 156 milliards d'euros en 2019



Foyer d'animation du Landreau

Le foyer d'animation est ouvert le mercredi, jeudi et vendredi de 10h30 à 17h30.

Atelier mémoire le 1^{er} mercredi du mois

Loto les 2^{ème} mercredis 3.00€ la carte

Repas tous les jeudis 10.72€ inscription 15 jours avant et repas un peu plus amélioré le dernier jeudi 12.76€

Gym douce tous les mercredis matin de 10h30 à 11h30

Le planning d'animation est affiché sur la porte du Landreau, pour plus d'informations, les personnes peuvent me joindre au 02 41 58 98 72 ou au 02 41 58 69 48

Aurore SORNET, animatrice



Goûter d'anniversaire



Repas de Noël



Les aventures de Suzette ou la chronique du CLIC

Janvier 2024

Avec cet hiver pluvieux et venteux, où l'on n'a pas envie de mettre le nez dehors, Suzette et son amie Jeanne sont attablées pour le déjeuner et il y en a pour un régiment !



Il y a quinze jours, Suzette a poussé la porte du CLIC pour y chercher la liste des services de portage de repas disponibles sur l'agglomération. En effet, elle est tombée plusieurs fois malade depuis novembre dernier et se trouve depuis quelque temps affaiblie. Elle préfère rester au chaud et se reposer pour reprendre des forces. Pour ne pas avoir à se soucier de faire la cuisine, Suzette a pris l'option de se faire livrer des repas, qui n'auront plus qu'à être réchauffés.

Ni une ni deux, Suzette a contacté différents prestataires de la liste pour demander s'il est possible de tester leur service, sur un repas d'essai. Elle a invité son amie Jeanne pour la dégustation afin de déterminer lequel des cinq services de portage de repas correspondrait le plus à ses goûts. Cette initiative est l'occasion pour les deux amies de se raconter les fêtes de fin d'année et les visites des petits-enfants.

...rendez-vous pour la suite des aventures de Suzette dans le prochain numéro.

CLIC IGEAC (centre local d'information et de coordination)

- au pôle social (24 avenue Maudet 49300 CHOLET) : réception uniquement sur RDV ouvert du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, et le vendredi de 14h00 à 17h00.
- uniquement sur rendez-vous à Vihiers (2 Rue du Comte de Champagne)
- ou à domicile

Tél : 02 41 30 26 34

Mail : clic.choletais@gmail.com

Site Internet : clic-igeac.org



Le registre communal (plan grand froid)

Les personnes âgées ou handicapées isolées à domicile peuvent demander leur inscription sur le registre communal.

En cas de déclenchement par le préfet d'un plan d'alerte et d'urgence (grand froid ou canicule), les personnes inscrites bénéficieront d'interventions ciblées par les services sanitaires et sociaux.

Pour tout renseignement, s'adresser en mairie ou au CLIC-IGEAC du Choletais.



Commission Vie Sociale

Ma santé tout simplement Le danger des écrans pour les jeunes enfants de 0 à 3 ans

Les écrans sont partout, ils font partie de notre quotidien. Au point de devenir envahissants parfois, et les jeunes enfants y sont confrontés au risque de perturber leur bon développement.

Des professionnels, médecins, pédiatres, psychologues, enseignants... constatent les effets et s'inquiètent de ce problème, qui apparaît maintenant comme un problème de santé publique. A tel point que certains médecins se sont spécialisés dans la surexposition aux écrans des enfants.

Pour le bon développement de bébé

Le pédiatre François Marie Caron écrit :

« Entre 0 et 3 ans, les échanges avec l'entourage et l'utilisation des 5 sens vont être essentiels pour le bon développement de votre enfant. C'est grâce aux interactions quotidiennes avec son environnement qu'il mettra en place des repères spatiaux et c'est en touchant, en manipulant les objets avec lesquels il joue qu'il va se familiariser avec un espace en 3 dimensions, lui permettant d'appréhender le monde qui l'entoure. L'acquisition de repères temporels se fera, elle, à partir des histoires que vous lui raconterez et des livres d'images dont il tournera les pages. »

Le risque est que les écrans viennent remplacer ces activités. En effet, le temps passé devant les écrans sera du temps en moins pour les activités motrices, exploratrices et interhumaines. Le but est donc que ces derniers n'éloignent pas votre enfant des activités qui impliquent les 5 sens, car cela pourrait avoir des conséquences néfastes sur son développement. »

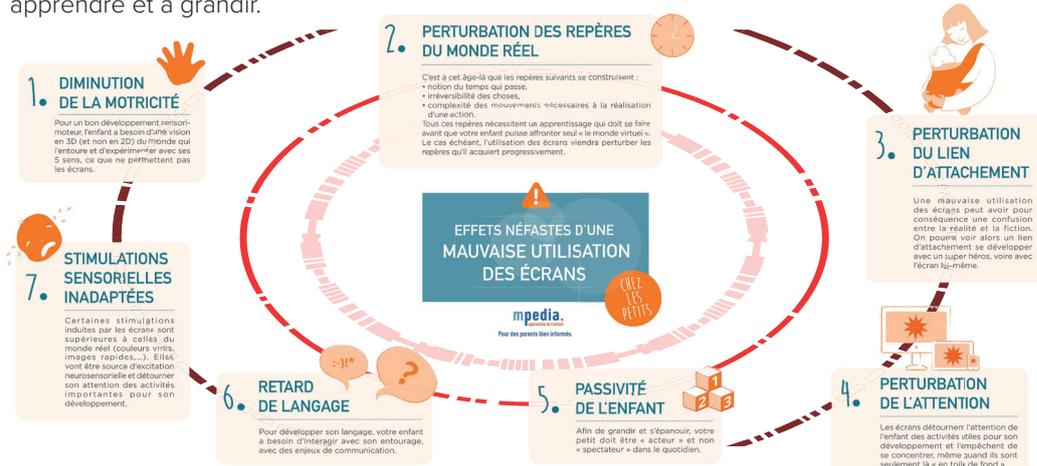
Quels sont ces effets néfastes d'une exposition aux écrans ?

- Les conséquences de l'usage de l'écran au niveau cognitif :
 - Des troubles de l'attention, de la concentration et de la mémorisation. Même avec une télévision en bruit de fond, l'attention et la concentration du petit sont perturbées.
 - Des retards de langage
 - Un manque de compréhension du monde qui l'entoure, une confusion entre le réel et le virtuel
- Les conséquences de l'usage de l'écran au niveau comportemental :
 - Une agitation, avec un enfant «tornado», ou de l'agressivité
 - Une intolérance à la frustration
 - Des troubles de l'attachement
- Les conséquences de l'usage de l'écran au niveau physique :
 - Des retards moteurs, en effet, le temps passé devant un écran n'est pas du temps passé à bouger et à développer des aptitudes motrices variées
 - Des troubles du sommeil
 - Le surpoids ou l'obésité par manque d'exercice physique

Pour aider le petit à grandir

Permettons-lui d'expérimenter en lui proposant des jeux et des activités de son âge.

Lire, jouer et passer du temps à l'extérieur sont d'excellents moyens d'aider le tout petit enfant à apprendre et à grandir.





Centre Socioculturel Intercommunal

INFOS SUR LE CSI

Guid'Asso : le CSI obtient le label

Le centre social est désormais labellisé Guid'asso information.
Ce label vient remplacer le PLAIA.



Notre mission en ce qui concerne la vie associative sur le territoire :

- Accueillir bénévoles, responsables ou porteurs de projets associatifs
- Apporter une information adaptée aux besoins
- Expliquer certaines démarches
- Documenter
- Orienter vers d'autres interlocuteurs si besoin

Alors si vous êtes habitant, responsable, bénévole d'association et vous souhaitez avoir une information, un premier accompagnement, le CSI peut y répondre. Pour cela, n'hésitez pas à nous contacter.

NUMERIQUE

Rappel des permanences

Le conseiller numérique a pour rôle d'accompagner les habitants dans leurs démarches administratives en ligne. Lors de rendez-vous individuels, il répond, informe, oriente, les usagers en fonction de leurs problématiques pour faire en sorte que les habitants deviennent autonomes dans l'utilisation du numérique.

Le conseiller se déplace sur les communes.

Des jours et horaires sont définis pour son intervention suivant un planning.

Sur St-Léger, rendez-vous possibles les mardis de 9h à 12h et de 14h à 17h, au CSI.

Pour le rencontrer les autres jours de la semaine, contactez-le directement par téléphone au 07 82 49 23 03 ou par mail : numerique@ocsigene.fr pour fixer un rendez-vous.

Création albums photos

Vous souhaitez mettre en valeur vos souvenirs ? C'est possible !

Nous proposons un atelier de création d'albums photos sur 3 séances de 2h.

Lorsque votre album est prêt, gardez-le ou offrez-le !

Cet atelier est dispensé sur demande, au créneau et lieu souhaité. Profitez-en !

Prérequis : venir avec les photos sur son ordinateur portable, et savoir manier la souris et connaître les bases du traitement de texte.

FAMILLE

Parenthèse

Vous êtes parent d'un jeune enfant ou vous allez le devenir, nous vous proposons Parenthèse : un lieu d'écoute et d'échanges entre parents accompagnés de leurs enfants ou non.

On y vient sans inscription, c'est gratuit et ouvert à toutes et tous. On y reste le temps que l'on veut, sans nécessité de formuler une demande.

Ce n'est pas un lieu de consultation ni d'expertise éducative, mais un lieu convivial, où le lien social est reconnu comme essentiel. Vous serez accueilli par Mélanie animatrice famille et une animatrice du relais petite enfance, autour d'une boisson froide ou chaude.

De 9h30 à 11h30 :

**Le 2 février au Multi-act enfance de La Romagne :
rue des écoles (derrière l'école).**





Commission Vie Sociale



Parent solo

Accompagné par le CSI, ce groupe s'est constitué pour apporter soutien et écoute, partage d'informations, de bons plans... aux parents solos du territoire. Le collectif permet également de sortir de l'isolement et de la solitude suite à une séparation, un divorce ou un veuvage. Le groupe se rencontre autour d'un café, d'un thé...

Le non-jugement et la confidentialité sont de rigueur ! Vous pouvez contacter Mélanie pour avoir un premier contact et lui faire part de vos questionnements, besoins, envies...

Toutes ces rencontres se déroulent de 10h à 12h au CSI Ocsigène. Une garde d'enfants est prévue par les bénévoles du centre. Inscriptions au 02 41 56 26 10 ou famille@ocsigene.fr
Prochaines rencontres : tous les 2^{èmes} samedis du mois du 13 janvier au 6 juillet 2024.

Groupe d'échange autour des enfants ayant des troubles DYS et/ou TDAH

Accompagné par le CSI, ce groupe s'est constitué pour apporter soutien et écoute, partage d'informations, de bons plans... aux parents ayant des enfants avec des troubles Dys et ou TDAH du territoire.

Vous pouvez contacter Mélanie, animatrice référente famille, pour avoir un premier contact et lui faire part de vos questionnements, besoins, envies...

BOURSE Solidarité VACANCES

Vous avez un quotient familial inférieur à 1000€ et vous avez envie de partir en vacances pendant les vacances scolaires ou à un autre moment et bénéficier de tarif à -50/-70% pour votre séjour ? Contactez Mélanie !

ANIMATION JEUNESSE

Coopérative Jeunesse des Services (CJS)

Elle redémarre l'été 2024.

Tu es jeune lycéen et tu souhaites t'engager dans un projet d'éducation à l'entrepreneuriat coopératif, fait par et pour les jeunes ? Tu souhaites travailler ?

Réunion d'information le 20 janvier de 11h à 12h au CSI Ocsigène. Pour les jeunes de 15 ans et plus.

Rénovation de l'espace jeunes de La Romagne

Avis aux jeunes artistes !

Participe au projet de rénovation de ton espace jeunes qui aura lieu en 2024 !

Laisse libre court à ton imagination en choisissant les couleurs, la peinture, le graff et l'aménagement de ton nouvel espace pour être (vraiment) bien dedans !

Réunion d'information samedi 03 février de 11h à 12 au Foyer des jeunes de La Romagne (navettes possibles entre les communes !).

Mobilisez-vous pour vos espaces jeunes ! Sans jeunes ce projet ne sera pas possible !

Soirée parent/ado

Que vous soyez simple spectateur, joueur débutant ou averti, venez partager un temps convivial avec votre ado lors de cette soirée autour des jeux vidéo !

Petites gourmandises salées prévues.

Vendredi 23 février de 18h30 à 21h au Foyer des jeunes de La Séguinière. Entrée libre, sans inscription.

Pour connaître les activités jeunesse proposées vacances ou hors vacances scolaires, rendez-vous sur notre site internet, notre page Facebook (Centre Socioculturel Intercommunal Ocsigène). Vous pouvez aussi recevoir la newsletter jeunesse en vous y abonnant sur le bas de la page d'accueil de notre site internet, si vous ne la recevez pas déjà.



Commission Vie Sociale



ANIMATION ADULTES/SENIORS

Transport Solidaire

Vous n'avez pas de véhicule où ne pouvez pas vous déplacer ? Les conducteurs solidaires se rendent disponibles pour vos déplacements occasionnels (aller au marché, chez le coiffeur, à la pharmacie, faire des courses ; aller à des rendez-vous administratifs, professionnels ou médicaux ; rendre visite à un proche ; participer à la vie associative, etc...)

Pour plus d'informations concernant ce dispositif, contactez le CSI.

Bienvenue à la retraite !

Vous êtes juste à la retraite ou futur retraité ? Nous vous accompagnons dans cette nouvelle aventure ! A travers des ateliers ludiques, vous traiterez des thématiques suivantes : finances, envies, projets, prendre soin de soi et s'enrichir de nos différences d'âge. Nouveau parcours à partir du 1er semestre 2024.

Contactez le CSI pour plus d'informations et vous inscrire ! **C'est GRATUIT !**

Repair Café

Comme beaucoup de projets accompagnés par le CSI, cet espace de rencontre et d'entraide est né d'une idée, d'une envie. Depuis novembre 2015, ces bricoleurs et bricoleuses qui refusent le gaspillage, se retrouvent chaque mois, pour réparer avec vous, vos objets cassés !

Tous les premiers samedis du mois, de 9h00 à 12h00. Ouvert à tous ! Entrée libre et gratuite.

RELAIS PETITE ENFANCE



Communes concernées :
Bégrolles en Mauges,
La Romagne, La Séguinière,
Le May sur Evre,
Saint-Léger-sous-Cholet
et Saint-Christophe-du-Bois

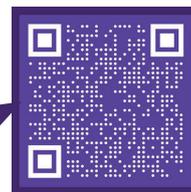
Le Relais Petite Enfance Ocsigène est sous gestion du centre socioculturel Ocsigène. Elisabeth et Marie-Laure sont à votre écoute, vous accompagnent et vous renseignent sur les sujets liés à la petite enfance (modes de garde, administratif, déclarations, etc...). N'hésitez pas à les contacter !

Les matinées du relais se poursuivent !

Des rencontres ont lieu 2 fois par mois en période scolaire, à la Maison de l'Enfance. Uniquement sur inscription auprès du relais. Les plannings d'animation sont disponibles en mairie et sur le site du CSI. Les enfants sont les principaux acteurs de ces matinées. Elles sont un lieu d'éveil et de sociabilisation où des activités variées sont menées : éveil sensoriel ou musical, psychomotricité, jeux de transvasement, etc...

On recrute toujours dans la petite enfance !

Pour les personnes qui n'ont pas encore vu la vidéo sur le métier d'assistant maternel, **n'hésitez pas à flasher ce QR Code pour en avoir un aperçu !**



Horaires d'ouverture :

- de lundi au vendredi de 9h à 17h30
- le samedi de 9h à 12h
- le dimanche de 10h à 12h

Accueil sur rendez-vous :

- deux fois par mois
- sur chaque commune
- de lundi au samedi au centre socioculturel

Permanences téléphoniques :

- le lundi de 14h à 16h
- le mercredi de 10h à 12h

RPE Ocsigène
Centre Socioculturel Intercommunal
18 rue de l'Anjou
49280 Saint-Léger-sous-Cholet
Tel. 02 41 54 46 94
petite.enfance@ocsigene.fr
www.ocsigene.centres-sociaux.fr

ASSISTANT MATERNEL POURQUOI PAS VOUS ?

6 assistantes maternelles au territoire d'Ocsigène ont répondu à vos questions pour vous faire découvrir leur métier...

FLASHÉZ LE QR CODE JUSTE ICI !

ALLEZ VITE S'JETER UN ŒIL !



IDEES DES HABITANTS

Vous avez des idées, des envies de projets ou d'ateliers/animations à mettre en place ? N'hésitez pas à nous contacter, l'équipe est disponible pour vous accompagner dans votre quotidien et vos projets.



Commission Cadre de vie

Collecte des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D3E)

Le service de proximité de collecte des Déchets d'Équipements Électroniques et Électriques ménagers (réfrigérateurs, lave-linges, écrans, petits appareils électroménagers...) assuré par l'Agglomération du Choletais, en partenariat avec Emmaüs Cholet, est reconduit pour l'année 2024.

Collecte au May-sur-Evre : le samedi 17 février 2024 de 9h30 à 11h30 Parking arrière de l'église du May-sur-Evre

La collecte concerne uniquement les D3E ménagers. Tout autre objet présenté aux agents d'Emmaüs le jour de la collecte sera refusé.



Permanence
Cadre de vie

Jean-Robert TIGNON

Gestion des biodéchets

Actuellement, Cholet Agglomération mène une étude approfondie, initiée en milieu d'année et prévue pour durer jusqu'à juin 2024.

Réalisée à l'échelle de l'ensemble de l'agglomération, elle permettra de définir le schéma territorial de gestion des biodéchets.

Cette étude, intègre des phases de consultation et de concertation pour la construction d'un schéma adapté de gestion des biodéchets sur notre territoire

A l'issue, des solutions de gestion de proximité de ces biodéchets seront proposées pour chaque typologie d'habitat notamment lorsque le compostage individuel n'est pas possible (logement collectif, hyper centre-ville...).

Ces solutions seront par la suite déployées progressivement.

Aujourd'hui, il existe déjà des solutions sur lesquelles Cholet Agglomération accompagne les administrés pour gérer leurs biodéchets alimentaires :

=> **Compostage individuel** : Cholet Agglomération propose des bons de réduction 50€ par foyer pour l'achat d'un composteur individuel ou d'un lombricomposteur. La demande de bon de réduction est disponible sur cholet.fr. Les achats peuvent être réalisés auprès de l'ensemble des magasins de jardinerie ou de bricolage de notre Territoire.

=> **Compostage collectif** : Pour les logements collectifs, il existe des solutions de composteurs partagés en pied d'immeuble. Il convient de contacter le Service Gestion des déchets pour connaître les composteurs de proximité de son secteur et si aucun ne se trouve à proximité, il peut être envisagé la mise en place d'un composteur partagé avec d'autres résidents.

Cholet agglomération après étude de faisabilité, réalisera l'installation. Les référents et bénévoles du site bénéficieront d'une formation et d'un accompagnement durant un an.

Permanence
Cadre de vie

Conseiller délégué :
Dominique COUSIN
Réseaux et énergies

Conseillère déléguée
Nadine BOURCIER
Bâtiments communaux

Conseiller délégué
Yannick LOGER
Liaisons douces et mobiliers urbains



Comment obtenir un bon de réduction ? (50€ depuis le 1^{er} janvier 2023)

Résider sur le territoire de l'AdC sont les conditions de mise à disposition d'un composteur par foyer. Un seul bon de réduction sera accordé par foyer.

Pour en bénéficier, vous devez renvoyer à l'AdC (Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, B.P. 62111 - 49321 Cholet Cedex) le bulletin de réservation en téléchargement sur notre site + joindre un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Télécharger le bulletin de réservation de bon de réduction

BULLETIN DE DEMANDE d'un bon de réduction de **50€** pour l'achat d'un composteur ou d'un lombricomposteur

NOM _____ Prénom _____
 Nom et prénom du conjoint _____
 Adresse _____
 Code postal _____ Commune _____
 Téléphone _____

Date / /

Signature

Fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois

À retourner à
contactdechets@choletagglomeration.fr
ou par courrier
Cholet Agglomération
 Hôtel de Ville et d'Agglomération
 Rue Saint-Bonaventure
 BP 62111 - 49321 CHOLET Cedex



INFOS 0 800 97 49 49 *Merci de compléter toutes les informations demandées.*

CHOlet
 agglomération

Vous recevrez le bon de réduction qu'il vous suffira de présenter pour tout achat d'un composteur auprès d'un des magasins partenaires de l'opération.

Magasins partenaires

- **Cholet** : Gamm Vert, Jardiland, Leroy Merlin, Mr. Bricolage, Truffaut
- **Saint-Léger-sous-Cholet** : Espace Emeraude
- **Trémentines** : Relais TERRENA
- **Yzernay** : Espace TERRENA
- **Lys Haut Layon** : Quincaillerie Foyer, Espace Terrena, La maison.fr

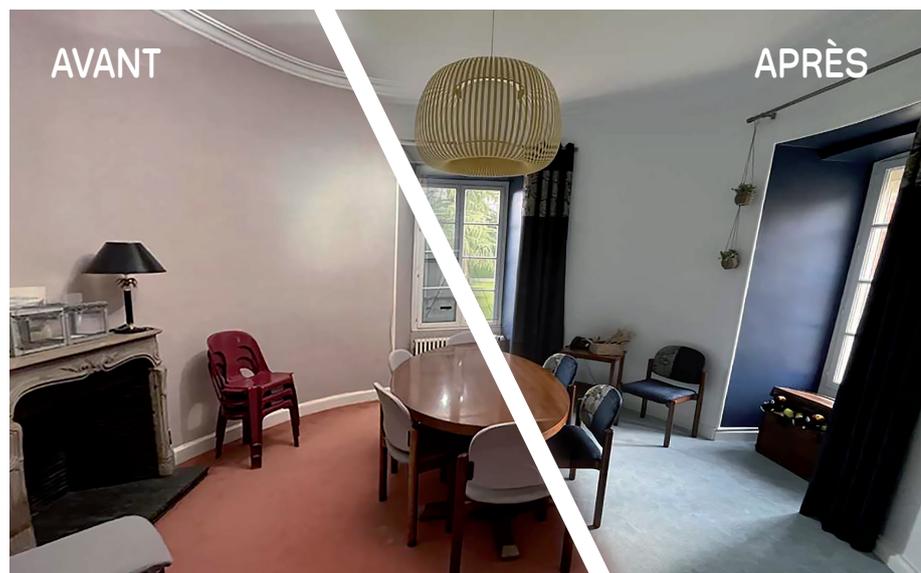
Le compostage est un processus naturel de décomposition de la matière organique grâce à l'action de micro-organismes : bactéries, champignons, vers de terre. Il permet d'obtenir un engrais naturel gratuit et respectueux de l'environnement.



Commission Cadre de vie

Un p'tit coup de jeune au bureau ovale...

La salle d'accueil et de réunion de la mairie a été rafraîchie du sol au plafond ce 2^{ème} semestre 2023 pour vous offrir un espace convivial et chaleureux.



Un agent communal aux multiples talents a retapissé les chaises existantes et réalisé les rideaux.

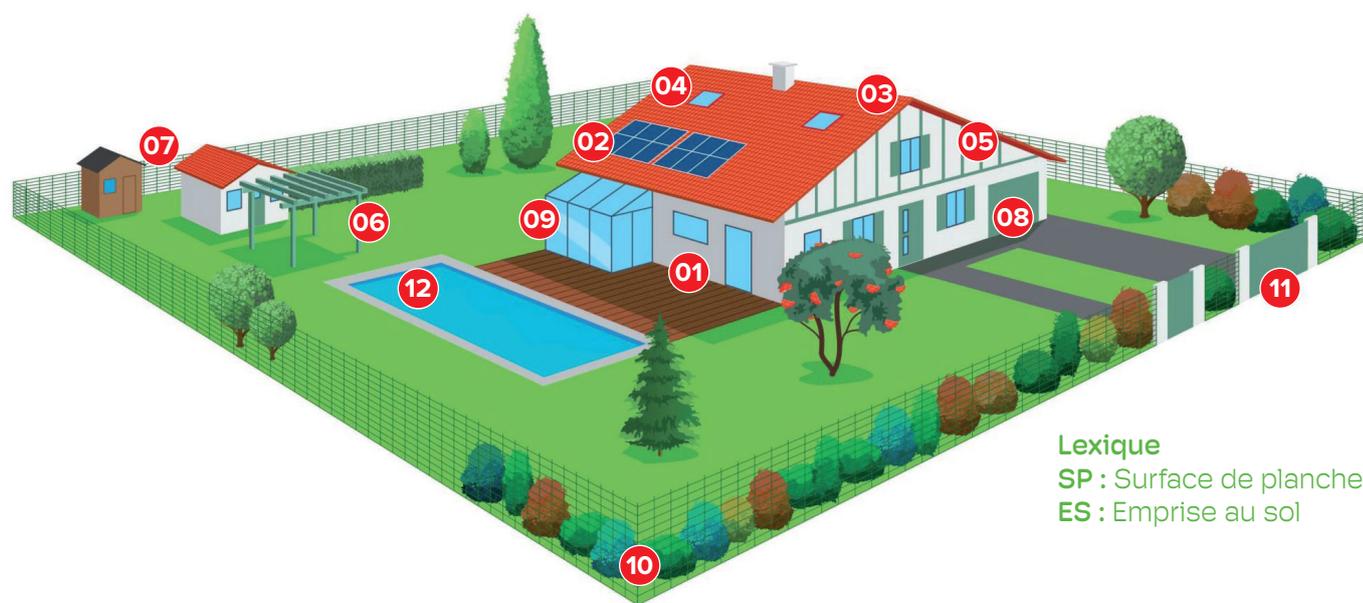
Coût des travaux : 6 500 €



Les petits Léo, emblème St Légeois, y sont présents pour vous accueillir.

Urbanisme

Quelles autorisations, pour quels travaux ?



Lexique

SP : Surface de plancher
ES : Emprise au sol

Attention, vos travaux doivent respecter le Plan Local d'Urbanisme, même si aucune formalité n'est demandée.

Le PLU est en ligne sur le site de la commune : www.saintlegersouscholet.fr rubrique « cadre de vie ».

Les demandes d'autorisations peuvent être déposées : En format papier en Mairie
ou

En dématérialisé sur le Guichet Numérique des Autorisations d'urbanisme (GNAU) <https://gnau.choletagglomeration.fr/gnau/#/>. Le lien est également mis en ligne sur le site de la commune dans la rubrique « au quotidien » puis « démarches administratives et réglementation ».

Vous pouvez également contacter la Mairie par téléphone : 02 41 56 23 23 ou par mail : mairie@saintlegersouscholet.fr





Commission Cadre de vie

Je modifie l'aspect extérieur

- 01 Création d'ouvertures, changement des menuiseries
- 02 Pose de panneaux photovoltaïques
- 03 Rénovation de toiture
- 04 Installation de fenêtres de toit
- 05 Ravalement, peinture de façade

Déclaration préalable

Je construis une annexe

- 06 Construction d'une pergola, carport... et
- 07 ... Abri de jardin, local technique...
 - Moins de 5 m² de SP ou ES **Aucune formalité**
 - Moins de 20 m² de SP ou ES **Déclaration préalable**
 - Plus de 20 m² de SP ou ES **Permis de construire**
- 08 Aménagement de garage en pièce habitable (avec ou sans modification de l'aspect extérieur) **Déclaration préalable**

Je réalise une extension

- 09 Pièce de vie supplémentaire, véranda... en zone UB
 - Moins de 40 m² de SP ou ES **Déclaration préalable**
 - Plus de 40 m² de SP ou ES en zone A, N et AU **Permis de construire**
 - Moins de 20 m² de SP ou ES **Déclaration préalable**
 - Plus de 20 m² de SP ou ES **Permis de construire**

Si vous vous rapprochez des 150 m² habitables, contacter la Mairie au préalable.

J'installe un portail ou une clôture

(à l'alignement ou en limite séparative)

- 10 Edification ou modification de la clôture
 - Aucune formalité (ne pas dépasser 2 m de hauteur)**
- 11 Création ou modification d'accès
 - Contactez OBLIGATOIREMENT la Mairie au préalable.**

J'installe une piscine

- 12 Piscine enterrée ou hors sol
 - Piscine non couverte moins de 10 m² ou hors sol installée moins de 3 mois/an **Aucune formalité**
 - Piscine non couverte de 10 à 100 m² ou avec couverture < à 1.80 m de hauteur **Déclaration préalable**
 - Piscine non couverte de plus de 100 m² ou avec couverture > à 1.80 m de hauteur **Permis de construire**

Prêt de matériel

La commune de Saint-Léger-sous-Cholet met gratuitement à disposition de ses habitants, du matériel :

- Tables : plateaux de 2.25 m (8 personnes) et 4.50 m (16 personnes) avec les tréteaux
- Bancs de 2.25 m et 4.50 m
- Chaises

à venir chercher aux ateliers municipaux, 19 rue des Métiers.
Réservation OBLIGATOIRE auprès de l'accueil de la Mairie au 02 41 56 23 23



Départs à la retraite

La municipalité a mis à l'honneur, le vendredi 20 octobre, Sylvie REID et Brigitte DEFONTAINE, agents communaux, pour leur départ en retraite.



Nouvelle commerçante sur le marché dominical

Sylvie Bidet, poissonnière (vente de crustacés et poissons), sera présente tous les dimanches matin sur le marché de Saint-Léger à partir du 14 janvier 2024.

Infos : Les Deux lions – 06 99 36 96 69



Les gestes qui sauvent

Pour préserver la santé de tous, Groupama renouvelle son programme LES GESTES QUI SAUVENT, dont l'objectif est de former gratuitement plus de 1 500 personnes aux gestes qui sauvent entre le 1^{er} et le 24 février 2024.

Dispensées sur l'ensemble du département, les formations de 2 heures élaborées par les organismes de formation homologués du Maine-et-Loire aborderont la protection, l'alerte, l'hémorragie ou encore les massages cardiaques avec utilisation du défibrillateur.

Rejoignez le programme et inscrivez-vous avec le lien ci-dessous.

<https://www.groupama.fr/regions/loire-bretagne/les-gestes-qui-sauvent/maine-et-loire/>



Groupama
la vraie vie s'assure ici